

Marseille, le 17 septembre 2013

Monsieur le Président,

En raison de la situation intenable de notre profession, en tant que responsable syndical, je me dois de vous alerter sur la réforme de la biologie médicale, aboutissant à une catastrophe sanitaire et sociale.

Le texte met en place toutes sortes de contraintes insupportables regroupées sous le terme « d'accréditation », validée par un organisme privé imposé de force, le COFRAC.

Un des d'effets inavoués de ces pressions d'un montant annuel de 175 000 euros est d'obliger ces biologistes à vendre.

En même temps, elles ouvrent la porte aux financiers et leurs réseaux de laboratoires vides, leurs usines à analyses, leurs livreurs de tubes perdus dans les embouteillages.

Et le tour est joué, derrière les drapeaux brandis au nom de la qualité en des termes pompeux, comme : « maillage sanitaire plus diffus », « nouvelle adéquation de l'offre de soins », « biologie euro motrice » et même, sans honte, « défense des laboratoires de proximité ».

Parce que ce texte met en danger le patient, il fut violemment rejeté par notre profession et sa mise en application suivit un parcours chaotique. Devant cette situation, l'ancienne majorité se décida à proposer un nouveau texte, sous la forme d'une loi que votre parti, revenu au pouvoir, a validée quasiment à l'identique alors que quelques mois plus tôt il la dénonçait...

Sur le terrain, cette réforme aboutit à une grave détérioration de notre mission sanitaire au travers de ces sous-laboratoires dangereux, car devenus incapables de réaliser la moindre analyse sur place. Ceci provoque l'inquiétude légitime des patients, mais pas des politiques et des biologistes financiers qui continuent à crier bravo.

L'engagement de ceux qui veulent imposer de force la réforme de la biologie s'explique par leur désir de s'enrichir grâce aux marchés du rachat des laboratoires, celui des organismes de formation, ou des postes grassement rémunérés pour eux-mêmes ou leur entourage. C'est un conflit d'intérêts dissimulé derrière des appels vertueux et le dénigrement des biologistes.

Enfin, à ce pillage, il faut citer l'appel récent de la Cour des comptes à une diminution rapide de nos tarifs estimés « trop élevés ».

Les sages de la rue Cambon, ignorant les réalités de terrain, nous traitent comme les grandes surfaces avec leurs fournisseurs.

Ils oublient notre rôle dans le mécanisme de santé publique ainsi que notre engagement et de notre responsabilité vis-à-vis des patients. Rôle qui va au-delà de l'analyse et qui permet bien souvent d'éviter les hospitalisations ou la saturation des Urgences.

Enfin, pour couronner le tout, le PLFSS 2014 prévoit une baisse de 150 millions d'euros sur la biologie pour la nième année consécutive.

Ces baisses tarifaires comme cette réforme semblent l'expression d'une attaque en règle envers notre profession.

Faut-il y voir la main de Jérôme CAHUZAC, flingueur notoirement auto déclaré de la biologie « pour terminer le boulot de la réforme », grâce à son réseau encore influent à BERCY et au ministère de la Santé ?

À chaque fois que nous alertons la ministre de la Santé comme vos élus, ils refusent de comprendre le danger que représente la financiarisation de notre secteur médical, qui pousse à terme des professionnels à ne plus exercer leur métier.

Monsieur le Président, accepteriez-vous de voir vos concitoyens, après 12 ans d'études universitaires, n'avoir comme unique horizon que celui de devenir une caution légale dans d'improbables structures médicales à vocation financière ?

Et si par chance ils avaient réussi à s'installer, auriez-vous trouvé juste qu'ils soient obligés de vendre leur outil de travail, licencier leur personnel et ne plus exercer leur métier ?

Aujourd'hui près de 8000 emplois sont menacés à cause de cette réforme et à LYON, au laboratoire BIOMNIS une première charrette de 200 licenciements est en route.

Ce qu'engendre cette réforme semble bien éloigné de vos engagements de campagne célébrant le travail, le mérite de la proximité, la dénonciation d'une réforme scélérate.

C'est pourquoi Il est nécessaire d'y revenir au travers deux points essentiels :

1. Le premier point concerne l'obligation d'accréditation qui doit devenir facultative, remplacée par des formations comme le font TOUTES les autres professions de santé avec les facultés de Médecine et Pharmacie.

La biologie n'a aucune raison de subir le carcan de l'accréditation, surtout si c'est pour aboutir à des laboratoires vides.

2. Près de 1000 biologistes n'ont pas envoyé leur dossier d'accréditation au COFRAC

Peut être ces confrères ont ils agi ainsi car ils n'étaient pas prêts, ou tout simplement écœurés de voir leur profession guillotinée

Devant cette situation, nous demandons que le délai technique du 31 octobre 2013 d'entrée en l'accréditation soit reporté à une date ultérieure, qu'un moratoire sur cette réforme soit mis en place avant qu'une solution alternative soit définie entre tous les acteurs de la biologie.

3. Le second point, porte sur l'autorisation des laboratoires à se regrouper partiellement pour effectuer les analyses moins rentables, tout en conservant chacun un quota d'analyses effectuées sur place : emplois et proximité seront ainsi valorisés.

Ces deux mesures techniques permettront aux biologistes de retrouver le sens originel de leur mission sanitaire.

Ce que nous attendons de vous, Monsieur Le Président, c'est d'unir vos engagements à vos actes en vous rappelant que l'état doit défendre les individus avant les lobbys.

Nous restons à votre disposition pour une rencontre afin de vous expliquer de façon encore plus précise la catastrophe en cours et la nécessité impérieuse de revoir cette réforme. Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Président l'expression de nos salutations distinguées.

PATRICK LEPREUX, Président du Syndicat BIOPRAT